

Diffusion et valorisation en accès ouvert

Questionnaire à choix multiples

1. Quand est-ce qu'un *registered report* est relu et évalué par les pairs ?

- a. Une fois après que le plan expérimental est défini et une fois après que l'article final est soumis.
- b. À chaque étape du processus expérimental (plan expérimental, collecte de données, analyse, soumission de l'article).
- c. Quand l'article final est soumis.
- d. Après que le plan expérimental est défini.

2. La Loi Pour une République Numérique m'autorise...

- a. À archiver dans un dépôt public la version acceptée pour publication de mon article après la période d'embargo définie par l'éditeur.
- b. À distribuer n'importe quelle version de mon article, la version "éditeur" incluse, après 6 ou 12 mois en fonction de ma discipline.
- c. À archiver dans un dépôt public la version acceptée pour publication de mon article après 6 ou 12 mois en fonction de ma discipline.

3. Complétez l'espace vide dans la citation suivante tirée de la "Feuille de route du CNRS pour la Science Ouverte".

"Toutes les productions citées dans les dossiers d'évaluation doivent être accessibles dans [_____] ou éventuellement dans une autre archive ouverte : Il s'agit bien des productions elles-mêmes et non de leurs références. Il est normalement inutile de les fournir dans le dossier : le lien actif vers l'archive doit suffire."

- a. HAL
- b. arXiv
- c. PubMed Central

4. Comment s'appelle le type de relecture par les pairs (*peer-review*) dans laquelle ni l'identité des reviewers ni celle des auteurs n'est connue pendant le processus?

- a. Open (*ouverte*)
- b. Aveugle (*blind*)
- c. Double aveugle (*double-blind*)

5. Quand un article est soumis à un journal académique, il peut être rejeté avant même d'avoir été relu par les pairs (*peer-review*).

- a. Vrai
- b. Faux

6. Il n'est pas possible de citer un *preprint* tant qu'il n'a pas fait l'objet d'une publication dans un journal à comité de lecture.

- a. Vrai
- b. Faux

7. La stratégie de non-cession des droits:

- a. Me permet de conserver mes droits d'auteurs sur les différentes versions de mon manuscrit et de ne pas être soumis à une période d'embargo par l'éditeur pour le dépôt du manuscrit accepté pour publication sur une archive ouverte.
- b. Me permet de conserver mes droits d'auteurs sur les différentes versions de mon manuscrit mais je reste soumis à une période d'embargo par l'éditeur pour le dépôt du manuscrit accepté pour publication sur une archive ouverte.
- c. me permet rien de tout ça.

8. Les licences Creative Commons CC-BY-NC-SA et CC-BY-NC-ND sont les plus appropriées pour le partage de ses productions scientifiques.

- a. Vrai
- b. Faux

Réponses :

1. a

2. c

3. a

4. c

5. a

6. b

7. a

8. b